

Le 2 février : La Télévision Numérique

Dans la nuit du 01 au 02 février, nous allons passer à la télévision numérique.

Tous les émetteurs de télévision vont être éteints. Seuls les émetteurs numériques seront rallumés le 2 février et il est probable qu'ils ne le soient pas tous à la même heure (celui d'Amiens est prioritaire). Vous devrez alors, pour continuer à recevoir vos programmes, être équipé d'un mode de réception numérique sinon vous ne recevrez plus la télé.

Pourquoi fait-on cela ? Le passage à la télé tout numérique libère des fréquences qui seront utilisées pour créer de nouvelles chaînes, et notamment diffuser plus de chaînes en haute définition (HD) ou encore généraliser l'accès à Internet mobile sur le territoire. L'image numérique est de plus de qualité nettement supérieure à l'image analogique.

Que devez-vous faire?

◆ Si vous recevez la télé par ADSL

Vous n'avez rien à faire sur les postes desservis par l'adsl.

◆ Si vous avez une parabole (réception satellite)

Si vous recevez déjà les chaînes de la TNT, vous n'avez rien à faire, vous continuerez à recevoir la télévision numérique.

Si vous ne recevez que les 6 chaînes historiques, votre parabole est sans doute orientée vers le satellite AB3. Si pour l'instant rien ne changera pour vous, vous devrez avant fin 2011 vous équiper d'un adaptateur Fransat, sans changer l'orientation de la parabole, ou d'un adaptateur TNTSat, en réorientant la parabole vers le satellite Astra. Vous recevrez alors immédiatement les 19 chaînes gratuites de la TNT. Vous pouvez aussi opter pour une offre payante pour recevoir plus de chaînes.

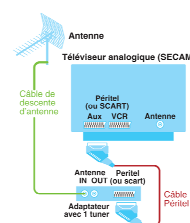
◆ Si vous avez une antenne râteau

* **Vous ne recevez pas actuellement les chaînes**

Ce n'est pas forcément la peine de faire appel à un antenniste. Il suffit d'acheter un décodeur TNT (20 à 50 €) à brancher d'une part sur l'antenne, d'autre part sur la prise péritel du téléviseur puis de rechercher les chaînes et les mémoriser. Si cela ne fonctionne pas, il peut être nécessaire de réorienter - voire de changer - l'antenne. Si la mémorisation des chaînes est faite avant le 2 février, il faudra la refaire ce jour là. De plus, il est possible que les bouquets de chaînes ne soient pas tous accessibles en même temps. S'il vous manque des chaînes, il faudra relancer la recherche plus tard dans la journée.

* **Vous recevez déjà les chaînes de la TNT**

Il faudra, le 2 février, rechercher et mémoriser les nouvelles fréquences des chaînes sur tous les postes. Il est possible que les bouquets de chaînes ne soient pas tous accessibles en même temps. S'il vous manque des chaînes, il faudra relancer la recherche plus tard dans la journée.

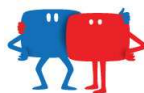


Assistance technique gratuite pour les seniors

Les personnes de 70 ans (ou plus) peuvent bénéficier d'une assistance technique gratuite à domicile et sur rendez-vous si elles reçoivent la télé par une antenne râteau ou une antenne intérieure. Cette intervention consiste à mettre en service sur le poste principal l'adaptateur ou le décodeur ou la télévision TNT intégrée, rechercher et mémoriser les nouvelles fréquences des chaînes et expliquer comment refaire cette manipulation après le passage au tout numérique.

Quels coûts ? (donnés à titre indicatif)

- Adaptateur TNT simple tuner de 20 à 50 €
- Adaptateur TNT simple tuner HD à partir de 80 €
- Réorientation + vérification de l'antenne râteau de 80 à 120 €
- Remplacement de l'antenne râteau de 180 à 220 €
- Remplacement du coupleur d'antennes 100 €
- Adaptateur TNTSat ou Fransat de 100 à 150 €
- Adaptateur TNTSat ou Fransat + parabole + installation à partir de 280 €



Contacts

www.tousaunumerique.fr

ou le **0970 818 818**

(numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h)

Méfiez-vous du démarchage à domicile. En cas de doute, appelez le 0970 818 818.

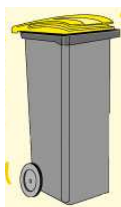
Quelles aides ?

Si vous êtes dégrevé de la contribution à l'audiovisuel public (exonéré(e) de redevance audiovisuelle), vous pouvez bénéficier de deux aides à condition de **correspondre aux conditions de ressources**. Ces aides sont cumulables.

- l'aide à l'équipement, d'un montant maximal de 25 €, pour l'acquisition d'un adaptateur TNT (ou d'une télé TNT intégrée) ou pour la souscription d'un abonnement au câble, au satellite ou à la télévision par ADSL ;
- l'aide à l'antenne, d'un montant maximal de 120 €, pour l'adaptation, la réorientation ou le remplacement de mon antenne râteau.

Parts	Aide à l'équipement	Aide à l'antenne
	Revenu fiscal de référence	
1	8 000 €	20 000 €
1,5	9 500 €	21 500 €
2	1 000 €	23 000 €
2,5	12 500 €	24 500 €
3	14 000 €	26 000 €
3,5	16 500 €	28 500 €
4	19 000 €	31 000 €

D'autres Infos...



Containers jaunes

Si votre foyer comprend quatre personnes ou plus, il vous est possible d'échanger (gratuitement) votre petit container de tri sélectif (couvercle jaune, 140 litres) contre un grand (240 litres, comme celui des ordures ménagères). Il suffit pour cela d'en faire la demande en Mairie.

Coquille métallique

Après le Noël du 26 décembre 2009, une autre coquille s'est glissée dans le calendrier 2011. Le point gris désigne en effet les ramassages de « ferraille » et non de « fêraille ». Merci pour votre indulgence... D'autre part, il existe une autre coquille mais c'est à vous de la trouver (indice : du fait des copier-coller, ce n'est pas la première fois qu'elle apparaît)

Soirée des vœux 2011

C'est encore une belle soirée chaleureuse et très conviviale que nous avons partagée le samedi 15 janvier à la salle des fêtes. Vous êtes nombreux à avoir répondu présent : 48 adultes et 21 enfants et ados ! L'occasion d'accueillir dans la commune Mikaël et Virginie Poulain, qui habitent maintenant au 4, rue de la Marettte.

Le canard, le coq et vos pâtisseries ont ravi les papilles. Merci encore aux pâtisseries et n'oubliez pas de venir rechercher vos plats. Merci aussi aux membres du CALM et aux habitants qui ont aidé en cuisine.

Agenda

- Dimanches 20 et 27 mars 2011 : élections cantonales
- 01-02 et 03 juillet 2011 : Festival de Jazz